

Editorial

Maux et débats !

La douleur est difficile à oublier même si la plaie se cicatrise. On a encore tué au Kongo central. Un odieux crime d'un élu provincial et l'enquête qui est requise si elle aboutit pourra en déterminer les causes. Ce meurtre remet en surface la barbarie dont ont été victimes atrocement deux frères jumeaux : unis par le sort, à la vie comme à la mort. A l'image des martyrs résignés au nom de l'intolérance aveugle d'une horde d'individus qui ont choisi de les supprimer sans raison valable. Du moins jusque-là ! Des esprits lucides ont commencé à sensibiliser en mettant en exergue 450 + 1 (les tribus et une nation). Rien de moins pour rappeler qu'une nation est constituée de l'ensemble de ses ethnies condamnées, quoiqu'il arrive, à mettre en pratique le vivre ensemble.

Là encore et toujours ces enquêtes interminables, voire impossibles. Nous en parlons dans ce numéro. Et ça fait débat... La nouvelle comme celle qui lui succède (assassinat du député) fait couler encre et salive. Nous évoquons également dans la présente publication un autre sujet sur lequel des langues se délient : le déguerpissement spectaculaire d'un député national, ancien gouverneur, Alphonse Ngoyi Kasanji. Là encore la toile s'enflamme. Chacun y va de son commentaire et la principale victime y voit les démons qu'il accuse de lui en vouloir. Puis cette escalade verbale de la part de sa fille qui a carrément dérapé en fulminant de colère en proférant des imprécations à l'endroit du couple présidentiel qu'elle accuse ouvertement d'en être à la base. Et dire que c'est une élue provinciale. Très certainement une suite lui est réservée. Ici aussi, il y a matière de débat. Sur un tout autre chapitre, la jeune dame par qui le malheur de l'évangéliste Pascal Mukuna est arrivé est allée également humer l'air moite de l'univers carcéral. Après avoir été la cause du placement sous mandat de dépôt après audition au parquet général de Kinshasa du pasteur précité. Elle a cru être en droit de filmer une audience à huis clos l'audience du lundi dernier. Sans coup férir, elle a été mise aux arrêts séance tenante. Voilà des actes incontrôlés qu'on commet par ignorance pure et simple des prescrits de la loi. Des débats se sont faits tout de suite jour sur le Net où tout le monde vient s'exprimer à sa guise. Des maux et débats...

Certains s'avisent à proférer des menaces, voire des injures en public, sans en mesurer les conséquences fâcheuses qui peuvent en découler, ignorant que ces agissements peuvent leur ouvrir grandement les portes d'une cellule de prison. Le droit à l'image ? Très peu en connaissent les limites. Quelques-uns en ont fait une amère expérience. Décidément, il y a beaucoup à faire de ce côté-là aussi...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - n°0062 du mercredi 19 août 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU
Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Dr Munyangi faussaire ?

Montée de l'insécurité au Kongo central

Mali : Le chef de l'État et le Premier ministre aux mains de l'armée



Mes gens

Jean Chrétien Ekambo Dusange : journaliste, diplomate, écrivain, professeur et régulateur



Tabu Ley : parrain des orchestres de la 3^e génération

Lucie Eyenga Moseka : la pionnière des chanteuses congolaises

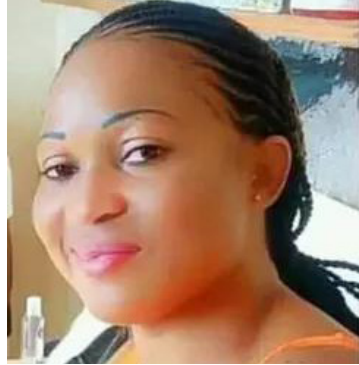


Le ciment c'est CIMKO.

NYUMBA YA ARIBA SA

Procès Mukuna : Mamie Tshibola placée sous MAP à Makala pour avoir filmé et pris des photos de l'audience pourtant à huis clos

Mamie Tshibola a passé sa première nuit à Makala. L'accusatrice de l'évêque Pascal Mukuna a été placée sous Mandat d'arrêt provisoire (MAP) séance tenante lors de l'audience du lundi 17 août. Le Tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe lui reproche d'avoir filmé et pris des photos du procès pourtant organisé à huis clos sur demande de la partie défenderesse. D'après des juristes présents à cette audience, « l'infraction sera retenue si le document publié relève de la sphère privée et qu'il apparaît dans la sphère publique sans autorisation ». Et

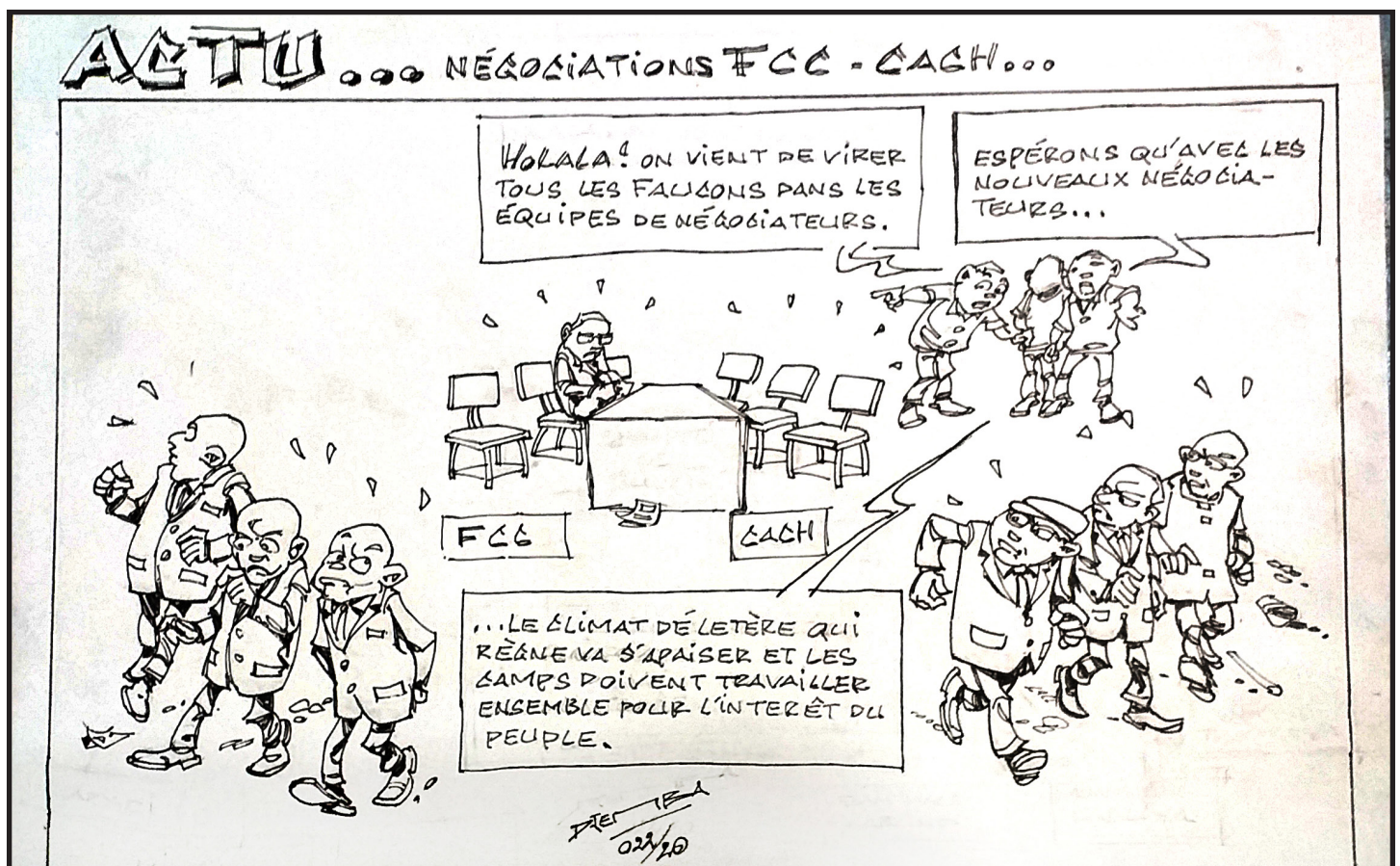


de poursuivre : « Si le préjudice est important, Pascal Mukuna pourra réclamer des dommages et intérêts ». « Si l'un des éléments est partagé sans l'autorisation préalable, le principe de la vie privée s'applique », explique-t-on. « De même que la victime ayant reconnu son image, ses correspondances, ou sa

voix pourra faire valoir ses droits auprès des autorités compétentes », poursuit un avocat dans l'affaire qui oppose Mamie Tshibola à Pascal Mukuna. Selon cette source, il n'est pas normal de filmer ou de reprendre des photos d'une audience décidée à huis clos par le Tribunal. « Chaque individu a droit au respect de sa

vie privée intime et quels que soient sa fortune, son rang, sa religion, sa nationalité ou son âge », précise-t-on. Les hommes de droit brandissent l'article 9 du Code civil qui protège également la voix, les écrits ou tout autre élément qui permet d'identifier une personne en particulier.

Quel que soit le sort réservé à Mamie Tshibola, rien ne va influencer le verdict sur cette affaire sur le viol, menaces de mort et détention arbitraire des documents parcellaires du défunt mari de l'accusatrice. Les membres du TGI/Gombe se donnent 10 jours avant de prononcer le jugement dans le délai requis.



Controverse autour de Jérôme Munyangi

Son arrivée à Kinshasa a été presque mystère et fait naître une controverse alors qu'il manifestait avec insistance son envie de regagner son pays et espérer mettre son savoir-faire à la disposition de la nation. Il s'est dit beaucoup de choses à son sujet dès que la pandémie Covid-19 a été déclarée en RDC. Rentré finalement, il semble s'être mis au service de l'équipe commise à la tâche et ses travaux, du moins son implication, n'ont pas été médiatisés depuis lors. Il se trouve



que ses compétences sont mises en doute par une certaine opinion au regard de certaines informations glanées ici

et là. L'information est livrée au conditionnel en attendant de la vérifier dès que possible et la rendre disponible à

nos lecteurs. Certaines sources évolueraient "une falsification des données", mais aussi "une non-approbation d'un comité d'éthique" et enfin "mensonge sur les noms des professeurs qui nieraient avoir travaillé avec lui" notamment concernant la trouvaille du produit qui a mis le Madagascar au devant de l'actualité. Nous attendons pour aviser dès lors que nous aurons d'autres informations. Le président de la République a-t-il été abusé ? La question reste posée...

B.M.

Reprises des vols : l'INRB confronté à une profusion de demandes en test Covid-19

Depuis lundi 17 août, le site principal de l'Institut national des recherches biomédicales, est littéralement pris d'assaut par les Congolais pour l'obtention des tests covid, dont le montant officiel est de 30\$ par voyageur. Difficile de ne pas remarquer ces files d'attente sur les trottoirs. Une poussée due aux soldes ? Non. Les supermarchés qui attirent le chaland ces temps-ci font d'ordinaire moins rêver les foules.

La levée progressive des mesures de confinement dans plusieurs pays à travers le monde s'est accompagnée d'une recrudescence inquiétante des contagions. Certes, la République démocratique du Congo ne compte pas revenir à l'état d'urgence, dont les conséquences ont été globalement catastrophiques pour



l'économie, sachant que 80 % de la population vit de l'informel.

L'Institut national des recherches biomédicales (INRB) ne dispose que des trois laboratoires disponibles pour des tests Covid-19 à savoir le

site principal de l'INRB, l'hôpital du Cinquantenaire et dès mercredi l'ouverture d'un site VIP au rez-de-chaussée de l'immeuble Batetela dans la commune de la Gombe. "L'INRB ne pense pas à la concentration de

la demande auprès des voyageurs, sans se préoccuper de la faisabilité. Le gouvernement demande de tester beaucoup plus alors que les laboratoires édictés ne sont pas toujours dimensionnés pour accueillir autant des patients, en termes de personnel, de mètres carrés, ou même d'accueil téléphonique. L'exemple du lundi dans les laboratoires de l'INRB l'a prouvé", s'inquiète un voyageur attendant le test Covid.

À voir le nombre des requérants, l'INRB devra disponibiliser de milliers de tests par jour vu l'augmentation des passagers désirant voyager car les conditions ne permettent pas d'obtenir les résultats des tests dans le délai de 72 heures exigées avant le vol.

Mbandaka : en colère, des agents de la riposte contre Ebola brûlent des pneus et s'apprennent aux installations

Les agents de la riposte contre Ebola dans la province de l'Équateur ont manifesté le samedi 15 août à Mbandaka pour réclamer le paiement de leurs primes de risque. Manifestant leur colère, ils ont brûlé les pneus devant le centre hospitalier universitaire de Mbandaka et mis le feu à une tente de la Croix-Rouge.

Selon des témoignages recueillis sur place, les agents disent ne pas comprendre pourquoi leur prime tarde à venir alors qu'ils travaillent malgré les risques que

leur tâche représente. Ce mouvement de revendication a paralysé le travail au sein du Centre hospitalier universitaire



l'après-midi de samedi 15 août. Mercredi dernier au quartier Air-Congo, à Mbandaka, les agents de la riposte contre

Ebola avaient également manifesté pour le même motif. 3 manifestants avaient même été interpellés selon le

ministre provincial de l'Intérieur.

La province de l'Équateur a connu une courte épidémie d'Ebola de mai

à juillet 2018 au cours de laquelle 33 personnes sont mortes et 54 ont été infectées.

Le 1er juin 2020, une nouvelle épidémie s'est déclarée dans cette province. Le cumul des cas est de 84, dont 80 confirmés et 4 probables. Au total, il y a eu 36 décès (32 confirmés et 4 probables) et 36 vainqueurs (personnes guéries ou survivants de la MVE).

Les 7 zones de santé touchées sont Bikoro, Bolomba, Iboko, Mbandaka, Lotumbe, Wangata et Ingende.

Les détails troublants de la gestion des fonds anti-Covid-19

L'Inspection générale des finances (IGF) a été chargée de s'intéresser de près à la gestion des fonds pour la lutte contre la pandémie de coronavirus. On compte beaucoup de réactions au sein de l'opinion en République démocratique du Congo (RDC) depuis les dénonciations concernant la mauvaise gestion des fonds anti-Covid. À l'Inspection générale des finances, on persiste à dire que les gestionnaires de ces fonds ont du mal à justifier l'utilisation des 10 millions de dollars affectés par le gouvernement à la lutte anti-Covid-19. Une correspondance qui émane de l'hôpital du Cinquantenaire de



Kinshasa et adressée au ministre de la Santé avec copie à l'Inspection générale des finances est très révélatrice. L'établissement hospitalier renseigne qu'il a interné et soigné 268 malades atteints du Covid-19, pour un coût de 12 000 dollars par personne et une hospitalisation de plus ou moins vingt jours chacun.

Dépenses douteuses

Selon une source proche de l'enquête de l'Inspection générale des finances (IGF), les quelques 3 millions de dollars destinés à l'hôpital ont été payés, en espèces, au guichet, une pratique qui n'est pas autorisée par la loi. À cette irrégularité, s'ajoutent des dépenses douteuses, déclarées mais non justifiées par le

ministère de la Santé, de deux millions de dollars. Parmi ces dépenses, "l'achat d'ambulances pour 260 000 dollars dans le cadre du plan Covid, ambulances qui n'ont jamais été livrées", précise la source.

Selon le Premier ministre Ilunga Ilunkamba, plus de dix millions de dollars ont été débloqués depuis mars pour la riposte, mais le coordonnateur de la lutte contre la pandémie, le Dr Jean-Jacques Muyembe, assurait lui, la semaine dernière encore, n'avoir géré que 1,5 million de dollars. C'est pourquoi l'Inspection générale des finances a été chargée de s'intéresser de près à la gestion des fonds Covid-19.

Les USA devraient aider Félix Tshisekedi à démanteler le « système kleptocratique de l'ancien président Kabila » (Senate Foreign)

Les membres du comité chargé des relations étrangères du Sénat américain appellent l'administration Trump à aider Felix Tshisekedi dans sa lutte contre la corruption et les détournements de fonds ainsi que dans le «démantèlement du système kleptocrate de l'ancien président Kabila». Dans une correspondance datée du 17 août 2020 adressée à Mike Pompeo, Secrétaire d'Etat américain, et Steven Mnuchin, Secrétaire américain au Trésor, des sénateurs américains en charge du comité des relations étrangères ont demandé à ces 2 ministres de l'administration Trump de travailler avec Felix Tshisekedi pour « aider la RDC à relever les défis structurels » et « bâtir des institutions démocratiques fortes ». Pour ces sénateurs, si les USA n'apportent pas de l'aide au président Felix Tshisekedi, qui fournit des efforts en vue de lutter contre la corruption et les détournements de fonds - dont « des

signes prometteurs de progrès sont manifestent » avec notamment des « enquêtes en cours contre le PCA de la Gécamines, Albert Yuma et la condamnation de son propre chef de cabinet, Vital Kamerhe»,

démanteler le « système kleptocratique de l'ancien président Kabila » de telle sorte que les vastes richesses naturelles de la RDC profitent au peuple congolais. » Etant donnée que « [...] la nouvelle présidence n'est

et des entreprises supplémentaires responsables ou complices de corruption de haut niveau, y compris le détournement des actifs de l'État, pour des sanctions financières et de voyage ciblées. Un



la promesse d'une transition démocratique en cours en RDC sera perdue « par les mêmes forces qui ont contribué » à la dilapidation de ses ressources. C'est pourquoi, pour soutenir ce renouveau démocratique en RD Congo, ces sénateurs américains r e c o m m a n d e n t prioritairement à l'administration Trump de

pas encore parvenue véritablement à freiner le haut degré de corruption, qui se poursuit en raison de la mainmise sur l'État de l'ancien président Joseph Kabila et ses acolytes, et de la violence systématique perpétuée par les forces de sécurité de l'État et de ses complices armés à l'Est. » D'où, pour eux, la revendication de pousser l'administration Trump à prendre de nouvelles sanctions économiques ciblées et de contrainte de visa contre d'autres hauts responsables congolais ainsi que des entreprises coupables de corruption et de détournement de fonds. «Les États-Unis devraient désigner des responsables

moyen clé de dissuader la corruption consiste à établir une menace crédible à laquelle les auteurs potentiels seront confrontésconséquences. Les sanctions se sont avérées efficaces en RDC ces dernières années: le système financier est largement dollarisé et de nombreuses élites se rendent régulièrement dans les pays occidentaux et maintenir les actifs dans le système financier mondial », ont-ils fait remarquer aux deux secrétaires de l'administration américaine.

A cela, les membres du comité des relations étrangères du Sénat

Suite en page 17



Kongo central/Montée de l'insécurité

Indignation générale à la suite de l'assassinat du député provincial Nsimba Sukami

On n'a pas fini d'épiloguer sur la barbarie dont ont été victimes deux frères jumeaux à Kinzau Mvute, il y a quelques jours, voilà que des voix s'élèvent à nouveau pour fustiger l'assassinat du député provincial Nsimba Sukami. Au nombre de ceux qui s'indignent sur ce nouveau cas malheureux Démocratie chrétienne (DC), parti d'Eugène Diomi Ndongala, à travers un communiqué rendu public lundi 17 août signé par le porte-parole Marc Mawete. Lequel exprime toute inquiétude de la majeure partie de l'opinion pour la détérioration de la situation sociopolitique au Kongo central. La province est en proie à une crise institutionnelle doublée d'une aggravation de l'insécurité dans toute cette partie du territoire, en général, mais plus particulièrement autour des villes de Matadi, Mbanza-Ngungu, à Kinzau-Mvute et dans la localité de Kasangulu. "La grave situation sécuritaire a atteint son paroxysme avec l'assassinat du député provincial Nsimba Sukami, la nuit du 14 août



Le député Nsimba Sukami assassiné par des assaillants dans sa résidence

dernier, à 2h du matin, dans sa résidence du quartier Soyo Libanga. Le député provincial Jean Claude Vuemba regrette et condamne l'assassinat de son collègue Albert Nsimba qu'il qualifie d'un acte "crapuleux et odieux". Pour l' élu de Kasangulu, ce "crime horrible est plutôt politique". Lestémoignages recueillis auprès des enfants de la victime rapportés par lui renseignent que : "Ces malfaiteurs n'avaient pas de tenue militaire, mais ils étaient habillés en polos FARDC qu'ils ont noué autour de leurs têtes. Ils ont brisé la glace de

l'antivol pour s'introduire à la maison. Le député Albert Nsimba ayant entendu les bruits, il est sorti avec une barre de fer, c'est en ce moment là qu'on lui a tiré deux balles, la première lui a atteint à la partie droite de sa poitrine et la seconde sur la tête. Il est succombé. Curieusement ces malfaiteurs sont partis sans rien prendre. Cinq minutes après ils sont revenus, ont fouillé la maison et récupéré des téléphones ainsi que de l'argent, ils ont oublié leur arme et chargeur au lieu du crime". Et Jean Claude Vuemba d'ajouter

: "La présence de l'arme abandonnée sur le lieu du crime pouvait aider les inspecteurs judiciaires à bien mener leurs enquêtes. Malheureusement, le directeur de cabinet du ministre provincial de l'intérieur est venu prendre l'arme et l'a amené avec lui".

Il sied de souligner que le député Nsimba Sukami était le premier suppléant de l'actuel gouverneur déchu du Kongo central, alors que celui qui prendra sa place à l'Assemblée nationale sera le petit-frère de la même autorité. Vu les circonstances gravissimes de cet assassinat, la Démocratie chrétienne de la fédération du Kongo central s'associe à son président national, Eugène Diomi Ndongala, pour exiger qu'une enquête sérieuse soit diligentée afin d'identifier aussi bien les auteurs que les commanditaires de ce crime crapuleux, pour que justice soit faite et qu'on mette urgemment un terme à la dégradation inquiétante de la situation politique, sécuritaire et sociale au Kongo central.

B.M.

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Les lieux de culte : le grand retour en effervescence !

La frénésie a été le trait dominant dimanche dans les lieux de culte dès les premières heures de la matinée. Les messes ont été dites, plusieurs dans une liesse populaire pour louer Dieu et conjurer le sort... La mesure de la réouverture a été bel et bien effective, en conformité avec les dispositions prises par la plus haute autorité du pays, à travers l'adresse près de trois semaines auparavant faite à la nation pour établir le chronogramme de la reprise des activités après l'instauration de l'état d'urgence sanitaire découlant de la pandémie Covid-19. L'état d'urgence décrété avec son corollaire le confinement dont tout le monde ne demandait qu'à sortir a engendré beaucoup de stress au sein de la population. On sentait bien l'étouffement! Dimanche dernier, c'était en effet le jour du retour. Des lieux de culte ont été pris d'assaut par des grappes humaines qui ont renoué avec l'atmosphère céleste pour louer à nouveau l'Être suprême dans des endroits conçus



pour la circonstance. Les confessions chrétiennes de type traditionnel (catholique, protestante, kimbaguiste...) ont donc rouvert leurs portes aux fidèles qui ont depuis bien plus de quatre mois changé leurs habitudes pour les réadapter à la nouvelle donne imposée par cet ennemi public numéro 1 qui a immobilisé des pans entiers de population à l'échelle planétaire. A bien des endroits, on ne s'est pas départi de vieilles pratiques annonçant le retour tambour battant accompagné des sons bruyamment exécutés en renfort des chants glorieux qui généralement sont le lot de ces églises où les pasteurs se montrent volubiles.

L'engouement qui s'est manifesté n'avait d'égal que l'enthousiasme avec lequel on attendait cette réouverture pour laquelle l'autorité avait exigé le respect des gestes barrières édictés depuis belle lurette auxquels beaucoup rechignent à s'accommoder.

A plusieurs lieux, cela se remarquait aisément, on a foulé aux pieds les mesures obligatoires dites barrières : port du masque, distanciation physique dont on a fait fi avec en prime accolades et embrassades avant et après le culte. Pour chanter et faire preuve de sa foi des louanges à voix audible, le masque n'avait pas sa place. Il est vrai que certaines églises ont pris des dispositions pour

s'en tenir au respect des instructions sommaires (port obligatoire et correct du masque, lavage des mains à l'entrée comme à la sortie, prélèvement de la température avec thermomètre électronique...) d'autres s'en sont montrées carrément réfractaires en avalant la consigne. Pour l'intérêt général, il est bien impérieux de s'y plier, d'autant que, contrairement à ce que l'on peut croire, Covid-19 n'a pas encore dit son dernier mot. La prudence devra toujours être de mise et demeurer le maître-mot pour ne pas contribuer à la résurgence subite du nombre de cas plus important qu'avant pour le bien collectif...

Bona MASANU

Mesures de protection contre le Coronavirus (Covid-19)

- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Evitez de vous toucher le visage.
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous toussiez ou éternuez.
- Si vous avez les symptômes, portez un masque chirurgical ou un cache-nez.

Conseil du ministère de la Santé

Fraudé minière

Goma : Des minerais interceptés à la grande barrière avec le Rwanda

Une cargaison importante de minerais a été interceptée le jeudi 14 août 2020, par les services de sécurité à la grande barrière, reliant la ville de Gisenyi (au Rwanda), à la cité touristique de Goma (en RDC). Selon David Kamuha Musubao, ministre provincial des Mines qui a livré cette information à l'opinion, il s'agit du coltan qui était placé dans une citerne d'eau et voulait traverser vers le pays voisin de façon frauduleuse.



Le poste frontalier Goma-Gisenyi

Par ailleurs, le patron des mines en province, a précisé que toutes les matières premières qui ont été saisies, sont

dans la province du Nord-Kivu, les minerais ont été interceptés à la frontière en Direction. Tous viennent des territoires



Des minerais interceptés dans...



... ce camion-citerne en partance pour le Rwanda.

consignées au Service de certification des minerais, à son tour, celui-ci devra déterminer la valeur de ces minerais, et leur teneur. Enfin, David Kamuha Musubao a appelé l'opinion à l'apaisement, en indiquant que seules les enquêtes déjà amorcées vont permettre que soient connus l'origine de ces minerais et son propriétaire. En rappel, la fraude minière reste d'actualité

secoués par l'insécurité, où les groupes armés commettent des exactions obligeant les populations à abandonner leurs habitations. Nombreux sont ces observateurs qui accusent les pays voisins de déstabiliser l'Est de la République démocratique du Congo, pour parvenir à piller les minerais extraits dans les entités les plus insécurisées au Nord-Kivu.

Conflit foncier

Déguerpi en faveur de Gabriel Mokia : Ngoyi Kasanji dénonce "la main noire du président Tshisekedi"

Le député national Alphonse Ngoyi Kasanji a été déguerpi de l'habitation qu'il occupait le lundi 17 août 2020 dans la commune de la Gombe. Au regard des images circulant sur les réseaux sociaux, tous ses biens ont été mis hors de la concession par les éléments de la Police nationale congolaise qui mettaient en application l'arrêt de la justice sur un conflit foncier qui l'opposait à Gabriel Mokia. Une attitude fustigée par ce membre du PPRD qui estime qu'il a été dépossédé de cette résidence sans qu'il ne



soit notifié d'une décision de justice.

"C'est un acharnement sur la personne de Ngoyi Kasanji Alphonse, un règlement de comptes politiques s'effectue en toute aisance dans un État de gangstérisme directionnel", a-t-il clamé sur son compte Twitter

Par cette même occasion,

frère en instruisant ses services de ravir ma parcelle au profit de Mokia alors que toutes les décisions de justice nous donnent raison et que nos certificats d'enregistrement sont inattaqués", a-t-il dénoncé. Alphonse Ngoyi Kasanji, qui n'a pas manqué de fustiger ce qu'il qualifie d'"acte d'escroquerie", évoque



Ngoyi Kasanji a dénoncé "une main noire de Félix Tshisekedi" qui serait intervenu, selon lui, "dans une décision du ministre des Affaires foncières dans le conflit qui l'oppose à Gabriel Mokia". "J'attire l'attention de l'opinion sur le combat que vient de déclencher celui que nous considérons comme

invariablement un règlement des comptes. Une affaire qui a laissé libre à des commentaires en sens divers et s'en est suivie une escalade verbale dont celle de la fille de Ngoyi Kasanji aux relents insultants et les réseaux sociaux en font ses choux gras...

B.M.

Notre temps, autres mœurs

Kin, mode d'emploi : regard croisé d'un revenant...

Pour les anciens Kinois partis sous d'autres cieux, revenir sur ses pas est presque une obligation après des appels intérieurs d'une cité qui ne demande qu'à revivre autrement. Kinshasa a changé de physionomie en bien et en moins bien. Les mentalités se sont ramifiées au point où pour mieux vivre dans cette mégapole de pas moins de 12 millions d'habitants (au bas mot) cela implique un certain comportement et une attitude conforme aux us et coutumes du milieu. Sinon, vous ferez vite de retourner d'où vous venez, d'autant que les Kinois dédaignent tout ce qui s'écarte de leurs habitudes. Un deuil se transforme vite à un lieu de spectacles. La compassion dont on faisait montre hier a cédé le pas à une sorte d'exhibition. On vient pour se parader et se montrer à son avantage, pourvu qu'on puisse s'attirer tous les regards, les yeux généralement barrés par des lunettes



noires, des anti-solaires défiant le roi soleil dans sa majestueuse tenue de lumière. Ces moments de deuil se sont mués en circonstances de réjouissances où les uniformes des proches du défunt (familles, amis et connaissances mêlés) rivalisent avec les costumes de ville et autres tailleurs pour dames d'une certaine classe flairant le bon goût. On confectionne même des tee-shirts, des banderoles, des gadgets, badges, voire des pin's à l'effigie du disparu. Rien que pour être dans le coup et au diapason de la vie

kinoise. Une innovation dans un univers où l'inventivité et l'esprit créatif se disputent le leadership. On a commencé à pleurer les morts dans des funéraires. Le Covid-19 étant passé par ici : ces pratiques ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. De la morgue, direction cimetièrè !

Éclairs de génie...

Quittons rapidement ce terrain... Une fois dans un estaminet pour prendre du bon temps et refaire la vie à sa guise en compagnie des amis et même des inconnus, on est pris d'assaut par une horde de vendeurs à la sauvette que personne n'a appelés et qui viennent proposer tout ou presque... Des cacahuètes qui généralement font bon ménage avec la bière, de la charcuterie, des produits cosmétiques, des bijoux clinquants, des racines aphrodisiaques, du linge, des chaussures et tutti quanti... Chacun vantant à coup d'arguments, les avantages de ce qu'il

propose. Tout ce qui reste à vendre pour que le tableau soit complet, c'est finalement un être humain. Ça sera la totale dans une ville où les éclairs de génie ne manquent jamais. Des lieux attractifs de la cité appelés pudiquement terrasses ne désemplissent point. Le poulet mayo (mayonnaise et piment à côté), ou même son binôme porc braisé ayant subi le même sort sur une grillage déglinguée d'un certain âge, a pris le dessus sur les préférences des "sorteurs". Une fois installé dans un bistrot, de jeunes athlètes viennent, eux aussi, faire des démonstrations de numéros d'accrobaties à vous couper le souffle, genre pyramide composée d'eux-mêmes soutenus par leur mentor de coach, pendant que des humoristes s'invitent à proximité pour produire des instants désopilants et vous arracher quelques rires. Mais pas seulement ! Tout est fait pour vous faire sortir des espèces sonnantes et trébuchantes de votre poche. Ils font des choix bien calculés : là où des couples sont attablés, en règle générale. Car ils savent que les hommes ne résistent pas à l'envie de mieux se montrer en face des nymphes pour donner la preuve de leur pouvoir, financièrement s'entend ! Ce panorama est loin d'être complet !

Codes et décodeurs...

Suite de la page 11



Notre temps, autres mœurs

Kin, mode d'emploi : regard croisé d'un revenant...

Suite de la page 10

Pour bien vivre à Kin, il faut avoir un code, mieux un décodeur pour être au fait de tout ce qui s'y passe et ne pas être ringard, donc à la lisière de la courbe évolutive du temps ! Le dimanche, il n'est pas rare de croiser des grappes humaines (tous sexes confondus), en tenue de sport, bouteille d'eau minérale au poing) déambulant les artères. Ne vous étonnez pas c'est simplement une "marche de santé" en ce jour dominical où la multitude de résidents de la capitale vont louer le Seigneur dans des lieux de culte disséminés ici et là. C'est désormais la rentrée dans les lieux de culte après la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Même si des habitants de quartiers entiers se plaignent du tintamarre que produisent ces églises de réveil qui s'activent chaque jour que Dieu fait à gagner des âmes supplémentaires pour les rallier à la cause divine. L'autorité municipale se montre encore impuissante face à ce grabuge infernal qui commence à certains endroits dès 5 heures du matin. Du bruit capable de réveiller un mort. Comme si Dieu est devenu, dans l'entre-temps, malentendant. C'est ici que des pasteurs se montrent très regardants surtout lorsqu'il s'agit d'offrandes. Des envois de fonds se font même via le téléphone (du/de la fidèle

au pasteur) par transfert des sous interposé. La fonction existe dans des smartphones et les pasteurs également ne ratent pas l'occasion de s'en servir. Lorsque le pasteur est confronté à un problème, il est fait obligation aux fidèles de procéder à une quête spéciale, d'argent bien sûr, mais dans le cas où un de ces derniers connaît le même sort, "l'homme



d'église" exige les prières. Simplement. Ici beaucoup de fidèles ont remplacé la paresse par la prière. Où a-t-on jeté ce passage biblique selon lequel "Tu mangeras à la sueur de ton front", et un autre qui rappelle "Que celui qui ne travaille pas ne mange pas non plus"... Celui qui est né à Kin ne peut pas mieux vivre ailleurs qu'ici. Pour faire face à des embouteillages monstres que connaît la ville, les taxis-motos sont venus proposer leurs services, voire dicter leur loi, à ceux qui empruntent les transports en commun. Et

comment donc ? La gent féminine en est friande, à ce qu'il semble. Les dames et les demoiselles n'aiment pas trop traîner pour attendre une occasion en vue de se mouvoir d'un point à un autre. Une moto qui passe et hop, la voilà confortablement installée derrière, tant pis pour les cuisses et le string dehors. On s'en occupera plus tard... C'est aussi ça Kin envahi par

au maximum les recettes et se moquant éperdument comme de leur première culotte des prescrits de la réglementation. Déjà, comme un pied-de-nez à l'autorité, ils ne sont nullement immatriculés, impossible donc de les identifier au cas où... On en est à espérer que l'autorité urbaine pourra, un jour lointain peut-être, mais un jour quand-même, y mettre bon ordre. Et les taxis classiques dans tout ça ? Ils sont tous peints en jaune, ces petits véhicules appelés communément "ketch" pourvus à presque 100% d'une conduite à droite (comme mentionné ci-haut) avec des conducteurs passant le plus clair de leur temps à traiter d'autres usagers de la route de tous les noms d'oiseaux, faisant croire, à coup de jurons, qu'ils connaissent mieux le code qu'eux. Conjurons le sort et acceptons l'augure en touchant du bois... Tout ne pourra pas toujours continuer à aller à vau-l'eau. Prenons le pari de transformer ce fameux slogan qu'on brandit avec force arguments "RDC eloko ya makasi" en "RDC ekolo ya makasi" avec un nouvel état d'esprit en prenant pour de bon le plus bel élan, comme nous le suggère si bien une phrase contenue dans notre hymne national Debout Congolais que même beaucoup n'en connaissent même pas un bout... On vit d'espoir et on rêve d'espérance !

Bona MASANU

Entrepreneuriat féminin

Nicole Kalonji Kanko, agricultrice, fermière et fière de l'être...

Ce que tu sèmes aujourd'hui tu le récolteras demain. C'est le sens de ce postulat que met en pratique Nicole Kalonji Kanko, une Congolaise dont la passion est l'agriculture dont elle parle avec emphase. A tout bout de champ, elle met en avant les bienfaits de son activité champêtre dont elle tire un énorme bénéfice. Dans son cas, on peut l'affirmer aisément : les fruits ont répondu à la promesse des fleurs. Pour elle, il suffit simplement de cultiver son jardin pour en tirer un gain...

Nicole Kalonji Kanko ne s'embarrasse nullement de scrupules quand il s'agit d'en parler.

"Comme j'aime tant le dire, je suis fermière et fière. Aujourd'hui j'ai pu développer une gamme de produits issus de l'agriculture biologique. Tous les produits proviennent de ma plantation située à Kimpoko, à 70 km de Kinshasa", ressasse-t-elle. Avant de renchérir :

"Ma gamme des produits comprend les frites de manioc, patates douces, plantains verts et mûrs, chips de plantain salés, vanille, miel et le pack de pondu complet avec ses ingrédients aubergines, ciboulettes, oignons, piments et son huile de palme". Au fil du temps la voilà entrée de plain-pied dans la chaîne de distribution faisant partie intégrante de fournisseurs d'un grand nombre de structures commerciales de la place qui écoulent sa production.



la valeur, de la production en passant par la

"En définitive, aujourd'hui je contrôle la chaîne de

transformation et je commercialise mes produits dans quasiment tous les supermarchés de la ville. C'est une passion qui s'est matérialisée grâce à ma détermination, à mon dévouement. Je me suis appropriée la terre et ses bienfaits qui a su me redonner cet amour que je lui ai tant donné. D'où découle la citation "la terre ne ment pas" (Mabele ekosaka te)",

résume Kalonji Kanko.

Dès qu'elle s'y met, elle ne manque pas de louer le Seigneur pour la force qu'il lui procure au quotidien en vue de se plier à cet exercice pour lequel elle voue un culte... "Cette belle philosophie (Qui sème aujourd'hui moissonnera demain) n'est ni dite par Nietzsche, ni par Jean-Jacques Rousseau... Loin de ces philosophes, je me suis inspirée d'un extrait d'une chanson de Fally Ipupa "Oyo a arroser lobi a ko buka" (Qui arrose aujourd'hui récoltera demain). C'est profond et tel est mon état d'esprit en ce moment".

Comme ce laboureur (de Jean de la Fontaine) qui parla à ses enfants sans témoin en leur montrant que "le travail est un trésor... Mais qu'avec un peu de courage vous le ferez trouver". Va de l'avant Nicole...

Bona MASANU

Jean Chrétien Ekambo Dusange : journaliste, diplomate, écrivain, professeur et régulateur

Membre comme moi au sein du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) mais avant tout journaliste depuis 45 ans : ça lui colle à la peau et il n'arrive pas à quitter ce métier. Après un passage éclair dans les services, il entre dans la diplomatie et est affecté à notre ambassade au Royaume de Belgique.

Jean Chrétien Ekambo Dusange est enseignant à l'IFASIC et professeur visiteur un peu partout. Il est doctorant et a déjà dans été sa carrière été recteur de cette institution congolaise formant les communicateurs.

Écrire pour lui est un passe-temps favori dont le dernier ouvrage est sorti de l'imprimerie au lendemain de la présidentielle de 2018 "Félix Tshisekedi, devenir président en 50 + 20 jours" qui est un survol de



la campagne à l'élection au jour le jour. Je vous le recommande vivement, car encore disponible. Dans sa bibliographie, j'en ai déjà lu quelques œuvres dont "L'histoire du Congo RDC dans la presse", "Médias pionniers au Congo". Outre ses publications, Jean Chrétien Ekambo a

été par le passé au desk de l'AFP, de Salongo et de la RTNC. En

plus d'être docteur en communication sociale de Louvain (1985)...

Enfin pour avoir été parmi les fondateurs de l'instance de régulation, il en est membre depuis 8 ans (deux mandats). La somme de tout ça fait de lui un bon communicologue. De lui je sais également qu'il est de la première fournée de l'ISTI (actuellement IFASIC) et premier d'entre les Istiens à être élevé au rang de professeur émérite avant d'en devenir recteur. Bon sang ne saurait mentir, c'est une tête bien faite qui tient à merveille son rang dans son domaine...



Chronique de Patrick Eale

Lamuka-Cach à la croisée des chemins ?

Malgré les paroles rassurantes du président de la République sur la continuité de la coalition, il s'observe de plus en plus un désaccord sur bien des sujets entre les deux partenaires. Ils n'avaient pas encore fini de pinailler sur le dossier Malonda, pour lequel les deux partenaires sont à couteaux tirés, du fait de la contestation, mieux, de la protestation qui a conduit à une mort d'hommes, lors de la marche initiée par l'UPDS, voici ce tandem se rentrer dedans sur la question des nominations dans l'appareil judiciaire. Et les sujets de dissensus s'amoncellent, ce n'est pas le mandat à l'endroit de l'ancien ministre des Finances, un proche de Kabila, qui nous ferait dire le contraire. Et que dire de l'initiative du groupe de 13 sur les réformes qui rencontre une opposition farouche du FCC ? Quand ce dernier a le soutien ou du moins l'assentiment du chef de l'État, et que dire du déguerpissement du député Ngoy Kasanji au profit de Gabriel Mokia, qui est perçu par bon nombre des cadres du FCC comme un affront



de trop. Tous ces sujets de friction, ont, semble-t-il, recréé des liens entre Cach et Lamuka ou du moins une partie de celui-ci ? On perçoit de plus en plus une inflexion du discours dans le chef de certaines personnalités de cette plate-forme à l'instar du député député Raphaël Kibuku du MLC, du député Mike Mukebayi, du député Christophe Lutundula, le trait d'union dans les propos des précités, réside dans le fait qu'ils prennent désormais faits et cause dans les joutes opposant le camp Félix à celui de Kabila. Alors que dans un passé récent ils ne faisaient pas d'acception, n'allant pas avec le dos de la cuillère, ils mettaient tous les couacs, les dérives, les abus sur le dos de deux

leaders de la coalition et cassaient bien volontiers du sucre sur le dos de deux co-gérants de la coalition, plus sur le dos de Félix qu'ils accusaient de tout et de rien. Mais depuis un moment, le discours de l'axe du mal à combattre a refait surface. Et cet axe du mal à éradiquer selon certains cadres de la plate-forme Lamuka cités ici est bien identifié comme étant le FCC. Ne sommes-nous pas en droit de nous questionner au regard des interminables soubressauts qui n'augurent pas des lendemains meilleurs entre Cach et FCC si le premier cité et Lamuka ne sont pas à la croisée des chemins face à la kabilie ?

Patrick Eale
Libre penseur

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître

04/MIP/0029/95

Dépôt légal

09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda**Dieudonné Yangumba (Rtnc)****Patrick Eale****Asimba Bathy**

Paris

Henri Mukoko**Jean-Claude Mass Monbong**

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Mbandaka

Peter Kogerengbo**E-radio FM 100**

Hôtel de la poste

Av Bonsomi/Mbandaka 1

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo**Congoweb****AfricaNews****CMCT****Crayon noir****EventsRDC**

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.comredaction@e-journal.infoSite : www.e-journal.infoFacebook : **E-Journal**

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démonstrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

Tabu Ley : parrain des orchestres de la 3e génération

En 1968, ayant été suspendu de toutes les activités musicales durant 3 mois pour n'avoir pas été à temps au gala organisé par le président Mobutu car il répondait à l'invitation de la fête de baptême de la fille de Victor Nendaka, Sophie Elodie, Tabu Ley avait mis ses matériels à la disposition des musiciens de Thu Zahina pour les répétitions et cela sur demande de son neveu Pelasimba. Cette faveur avait permis aux musiciens de cet orchestre de maîtriser le maniement des instruments et de peaufiner leur répertoire. D'autres orchestres comme Zaïko Langa Langa, Stukas Ley, Tabu National, Viva la musica ont également bénéficié des faveurs de Tabu Ley.

* Tabu National

En 1967, Tabu Ley rassemble quelques musiciens venus de Lubumbashi pour jouer la première partie de ses concerts. Ce groupe est composé au départ du soliste et chanteur Lolo, du chanteur Teddy, de l'accompagnateur Bruce, du bassiste Bovic qui alterne avec Johnny Bokosa et du drummer Brando. S'inspirant de la musique pop, cet ensemble interprétait des chansons en vogue de la musique européen-américaine et cela permettait d'étendre son registre aux variétés internationales. Bovic quitte le groupe avant le voyage de Montréal de 1967 et le reste du groupe profite de l'escale de Bruxelles pour prendre tangente. C'est sur instigation de Jacques



Lutumba, ancien membre du comité d'honneur de Zaïko Langa Langa, un natif de la commune de Lingwala, qu'on relance l'orchestre en 1971.

Et Kisangani Espérant est de la partie avec d'autres compagnons tels que Clément Djoboke, Djo Mabuse, José I k o m o , Djo Djo, Antoine Bokilo, Bosuka Boskin, Lutula Paki, Zangila Popolilpo, Falvien Makabi, etc.

Ils bénéficient de la bienveillance de Tabu Ley qui accepte de parrainer l'orchestre Tabu National lors de sa sortie officielle le 15 août 1971 à la Maison Blanche et le discours inaugural a été prononcé par la rocherette Marie-Claire Saïdi.

* Zaïko Langa Langa

Après sa sortie officielle, l'orchestre Zaïko Langa Langa a aussi bénéficié des faveurs de Tabu Ley qui par l'entremise de son cousin Olemi Eshar. Les musiciens de cet orchestre venaient répéter avec les instruments d'Afrisa international à Kingabwa Limete pour mettre à point leurs premières chansons enregistrées au studio Phillips.

* Stukas Boys

L'orchestre a été fondé en 1969 dans l'ex quartier Immo Congo, actuel Quartier du 20 Mai avec comme musiciens Lomingo Alida, Pierre Nkumu, Damien Ndebo, Narcisse, Matima Mpioso, Zacharie, etc. Lita Bembo et Papa Wemba sont venus les rejoindre après. Félicien Nzeza était l'arrangeur principal et Dedes et Miltoni étaient le président et vice-président. En 1970, la crise éclate au sein de l'orchestre, les jeunes de Sendwe créent l'orchestre Stukas Flams avec Lita Bembo et Lomingo Alida reste avec le Stukas Boys. Lors de la réconciliation de 1971, Lita Bembo devient la tête d'affiche de l'orchestre et sous les auspices de Bernard Longange, l'orchestre va larguer sur le marché du disque des titres tels que Soucis, Mwasi, Credo, etc. Une autre dislocation survient, Lomingo et certains musiciens vont créer Stukas Lokole et Lita Bembo de son côté crée Stukas Boys. L'année suivante, on assiste à une autre scission après le voyage de Matadi et ils

se font parrainer par Tabu Ley et l'orchestre adopte le nom de Stukas Ley. Tabu Ley les dote d'un instrument de musique et sa femme Thété est la marraine du groupe. De 1972 à 1973, c'est Seli-Ja, collaborateur de Tabu Ley qui produit les œuvres dudit orchestre dont la chanson Baleki baye qui connaît un franc succès. Lita Bembo abandonne l'orchestre et se rend à Kipushi chez ses parents durant six mois et à son retour, il se fait incarcérer par Tabu Ley qui récupère les instruments cédés à Stukas Ley.

* Viva la musica

Idole de sa jeunesse, Papa Wemba a sollicité le parrainage de Tabu Ley pour la sortie de Viva la musica. Outre l'espace scénique, Type K, Tabu Ley avait mis beaucoup d'argent et mobiliser toute la logistique pour la réussite de cet événement. Location des matériels de son et lumière : équipements à prix d'or et trois rangées de projecteurs. Pour Papa Wemba, la symbolique était forte d'évoluer sur la scène de son idole et mentor, le Type K. Et cette sortie officielle a connu un succès sans précédent car la salle avait refusé du monde. Ces quatre exemples viennent de mettre en exergue une autre facette de Tabu Ley Rochereau, celle de parrain des orchestres de jeunes que bon nombre ignorent. Son parrainage a été en grande partie du succès que lesdits orchestres avaient récoltés lors de leurs débuts.

Herman Bangi Bayo

Kisangani Espérant, le moralisateur

Grand chanteur et auteur compositeur, Kisangani Espérant s'est fait remarquer par sa prestation sur scène et ses œuvres d'une grande facture tant sur le plan de mélodies que des textes avec des titres évocateurs comme Constatation, Seringue, Incarnation, Mosinzo, etc. Ayant débuté la carrière dans un orchestre de fortune dénommé Floris avec ses compagnons Bosuka Boskin, Paki Lutula, Flavien Makabi, Thierry Mantuika, etc.,

Bokosa et le drummer Brando. S'inspirant de la musique pop, cet ensemble interprétait des chansons en vogue de la musique euro-américain et cela permettait d'étendre son registre aux variétés internationales. Bovic quitte le groupe avant le voyage de Montréal de 1967 et le reste du groupe profite de l'escale de Bruxelles pour prendre tangente. C'est sur instigation de Jacques Lutumba, ancine membre du comité



Djenga Kisangani s'est fait connaître au sein de l'orchestre Tabu National de la commune de Lingwala. Ce groupe a été créé par Tabu Ley d'où l'appellation de Tabu National. En 1967, Tabu Ley rassemble quelques musiciens venus de Lubumbashi pour jouer la première partie de ses concerts. Ce groupe est composé au départ du soliste et chanteur Lolo, du chanteur Teddy, de l'accompagnateur Bruce, du bassiste Bovic qui alterne avec Johnny

d'honneur de Zaïko Langa Langa, un natif de la commune de Lingwala, relance l'orchestre en 1971. Et Kisangani Espérant est de la partie avec d'autres compagnons tels que Clément Djoboque, Djo Mabuse, José Ikomo, Djo Djo, Antoine Bokilo, Bosuka Boskin, Lutula Paki, Zangila Popolilpo, Falvien Makabi, etc. Kisangani fera une brève incursion dans l'orchestre Afrizam de Ndombe Opetum et il va vite rejoindre ses amis de l'orchestre Tabu National.



L'orchestre finit par s'imposant sur la scène musicale kinoise drainent de plus en plus des fans. La notoriété de Kisangani Espérant se fera plus grande lors de son intégration au sein de l'orchestre Viva la Musica en février 1977 à côté de

chanson Mère supérieure de Papa Wemba. Et la même année, l'orchestre a glané plusieurs distinctions entre autres meilleure chanson de l'année, meilleur orchestre et révélation de l'année pour Papa Wemba. Il a signé également une de



Papa Wemba et de ses collègues Bipoli, Jadot la Cambodgien. Il va se faire remarquer aux mélomanes à travers la

meilleures œuvres de ce temps-là : Beloti... Une année après, en 1978,

Suite en page 17

Les USA devraient aider Félix Tshisekedi à démanteler le « système kleptocratique de l'ancien président Kabila » (Senate Foreign)

Suite de la page 5

américain ajoutent des sanctions contre les trafiquants régionaux de minerais de sang et notamment de l'or qui, selon eux, constitue « l'une des principales sources de financement des groupes armés dans l'est de la RDC ». « Les États-Unis devraient prendre des mesures pour des chaînes d'approvisionnement. Cela nécessite cependant une approche régionale. Les États-Unis devraient envisager sanctions contre les entreprises et les intermédiaires,

y compris au Rwanda, en Ouganda et Émirats Arabes Unis, qui facilitent l'exportation illicite d'or [...] »

Pas de réformes, pas de crédit du FMI !

Mais il n'y a pas que l'ancien régime ou les trafiquants de minerais qui sont visés dans cette initiative puisque ces sénateurs en appellent également à des « moyens de pressions » envers le gouvernement en place, et notamment en subordonnant l'attribution de prêts auprès du FMI à la mise en place de « réformes de lutte contre la corruption

et la transparence dans le secteur minier » comme condition sine qua non d'octroi de facilité de crédit auprès de cette institution.

Et ils insistent également sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la mise à l'écart des généraux impliqués dans les violations des droits de l'homme dans l'armée. « Les États-Unis devraient continuer d'exhorter le gouvernement de la RDC retirer les généraux sanctionnés par les États-Unis pour leur implication dans des violations des droits de l'homme depuis le pouvoir, et d'établir

un mécanisme de responsabilisation pour officiers militaires de rang qui ont commis des crimes graves », ont-ils écrit dans leur correspondance.

Car selon leur conviction, si le gouvernement de Tshisekedi peut démontrer des progrès dans la lutte contre la corruption et l'avancement des réformes pour répondre aux besoins du peuple congolais, « cela affaiblira le système prédateur qui a tourmenté le pays et laissé trop de citoyens vivant dans la pauvreté et vulnérables à la violence. »

EJK

Kisangani Espérant, le moralisateur

Suite de la page 16

Kisangani Espérant avec ses amis Jadot la Cambodgien et Bipoli quitte Viva la musica pour aller former l'orchestre Karawa Musica qui malheureusement ne fera pas long feu.

Kisangani va rejoindre Viva la musica où il déploie son talent de chanteur jusqu'en 1983, l'année où il fonde avec ses collègues Evoloko, Dindo Yogo, Djuna Djanana, Bozi Boziana et Roxy Tshimpaka l'orchestre Langa Langa Stars. Dénommés les 7 patrons, ces musiciens vont bousculer la hiérarchie musicale établie par leur prestance sur scène et leur répertoire. Ils vont mettre sur le marché des œuvres de grande facture



comme Eliyo d'Evoloko, Dalida de Djanana, Jardin de mon cœur de Roxy, Mnongwana de Kisangani Espérant.

Suite aux égos de ses ténors, Langa Langa connaîtra une série de défections qui seront à la base de sa disparition en 1984. Pour redémarrer sa carrière, Kisangani

Espérant se replie en Europe entre la France et la Belgique. En compagnie de Papa Wemba, Espérant sort l'album Paris Match avec des titres tels que Nitou, Bea Wembo, Eloucha, Nefertiti, Paris Match. Cet album a connu la participation de Reddy Amisi, Debaba, Armando Mabumbi, Nseka Huit

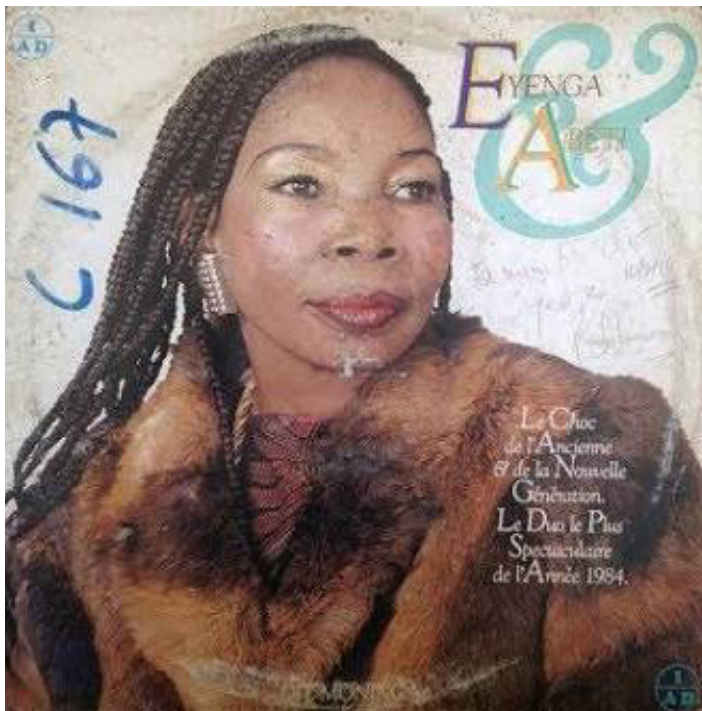
Kilos, Juva, Helidjo Mpati, etc. Il lance en 1986 un maxi 45 tours dénommé Nakundoli bazabolo avec deux titres Constatation et Super Linkoy. Dans opus, il fustige les mœurs perverses de Kinois. Sur la même lancée, il met sur le marché du disque d'autres chansons comme Seringue et Mosinzo. Une année plus tard, il largue l'album Incantation avec des titres tels que Genèse, Sainte Amelo, Bana sambo, Malu la première, etc. Deux ans avant sa mort, en 1993, Espérant Kisangani largue l'album Que viva la musica. De retour au pays pour relancer sa carrière, il ne saura réaliser ses projets suite aux problèmes de santé. Il décède à Kinshasa en 1995. Herman Bangi Bayo

Lucie Eyenga Moseka : la pionnière des chanteuses congolaises

Sa voix fluette, elle l'a plaquée sur bien des chansons ayant fait succès autrefois. De son vrai nom Eyenga Moseka Lucie, elle est née en 1934 à Coquilathville et décédée le 12 décembre 1987 à Kinshasa. L'une de toutes premières chanteuses de la musique congolaise, elle a éclipsé toutes ses devancières pour s'imposer comme la reine de la chanson congolaise grâce à ses prestations à côté des talentueux musiciens tels Tino Baroza, Jhimmy de l'hawaïenne, Grand Kalle, Rossignol, etc.

Jhimmy et Tino Baroza et intègre les éditions Opika comme chanteuse. Elle est recrutée pour faire concurrence aux éditions Loningisa qui utilisaient la voix féminine, celle de Marie Kitoto, qui enregistrait avec Henri Bowane. Elle remplace la chanteuse Véronique Mansanga qui a convolé en justes noces.

Sortie de la chanson Bolingo ya biso Ba la joie dédiée à l'amicale féminine (Ba la joie), elle est accompagnée par Tino Baroza, Déchaud Mwamba, Albert Taumani, Isaac Musakiwa.



Depuis son enfance, Lucie Eyenga fredonnait sur le chemin de l'école ou la maison des chansons folkloriques, modernes, populaires, etc. Elle est découverte en 1954 par Zacharie Elenga

La voix cristalline de Lucie Eyenga emporte très vite les suffrages des mélomanes. Elle enregistre ensuite Matsumbe, Dis Marie. 1957-1958, elle intègre les éditions Esengo et

chante avec l'orchestre Rock'A Mambo les chansons Brigitte, Mabe na yo moko, Dit moninga, Nasepeli mingi, Zozo moko. Elle éclipse toutes ses devancières et devient la reine de la chanson congolaise. Elle s'est distinguée grâce aux mélodies raffinées de compositeurs tel Tino Baroza et ensuite par le duo formé d'une part avec Grand Kalle aux éditions Opika et d'autre part avec Lando Rossignol aux éditions Esengo.

Elle va s'éclater dans les chansons comme Komona nga zoba te, Yaka chérie, Brigitte, Mabe na yo moko, Ndoto nde makanisi, Ah Banninga, etc.

Après la faillite des éditions Esengo, elle enregistre en 1962 avec le

Negro Band à Brazzaville deux chansons : Adoula et Georgette. En 1973, elle participe à la réalisation de l'Anthologie de la musique zairoise sous la direction de Nedule Papa Noël avec d'autres pionniers tels Wendo, D'Oliveira, Ferruzi, Adou Elenga, etc. Elle intègre en 1983 l'African Fiesta du Dr Nico Kassanda pour un court laps de temps.

Une année plus tard, en 1984, elle réédite des anciens morceaux réalisés dans l'African Jazz et Rock'A Mambo.

Œuvres : Brigitte, Mabe na yo moko, Dit moninga, Nasepeli mingi, Zozo moko, yoka dit Youyou, bolingo ya la joie, nabanzaki, yaka maman, pardon chérie

Herman Bangi Bayo

Dominique Sakombi Inongo : l'art de bien parler

Dominique Sakombi Inongo qu'on appelait affectueusement Domsak (Dominique Sakombi), est né le 18 août 1940 à Kinshasa. Il a été tour à tour député, ministre, ambassadeur, gouverneur de la ville, vice-président de la Haute autorité des médias (HAM), secrétaire général de la jeunesse du MPR, etc.

Il est un des rares Kinois à avoir développé l'art de bien parler et on peut tout lui reprocher sauf le parler bien, agréable à l'oreille et avec des mots justes pour le faire. Je n'étais pas d'accord avec lui sur son côté militant engagé, doublé de propagandiste du MPR ; mais je reconnais en lui un bon jargonneur qui a donné le goût de la rhétorique à beaucoup de jeunes. Il a été un bon ministre de l'Information et autant gouverneur de la ville. J'ai eu l'avantage de le connaître comme ami de mon père et lorsque je commence avec le journalisme. C'est en fréquentant sa nièce que j'ai eu la chance de monter à sa table et à mieux le connaître. En ce jour d'anniversaire de naissance, j'ai une pensée pieuse pour cet homme à l'endroit de qui je ne cessais de tarir d'éloges de son vivant. Il aurait eu aujourd'hui 80 ans et comme il aimait bien faire la fête, il aurait fait quelque chose de grandiose, cette

fois-ci avec un enfant devenu ministre comme lui. Il a fait partie du groupe d'amis d'enfance, "Les enfants terribles", avec les Kabayidi, Jean-Jacques Kande, Muwawa sur Mateba à Matongé chez Dieudonné Mabusa... Pour avoir écrit beaucoup



de choses sur lui et sur sa carrière, voici quelques bribes d'informations sur son parcours.

Originaire de la province de la province de l'Equateur, il voit le jour le 18 août 1940 à Kinshasa. Après une licence en Education physique, il débute sa carrière professionnelle en 1968 comme assistant à la faculté de médecine de l'Université de Lovanium, puis devient chef de cabinet du ministre de l'Information.

Il est nommé ministre en 1970, puis secrétaire national du Mouvement

populaire de la révolution (MPR) chargé de la Propagande, presse et information en 1972. Commissaire d'Etat à l'Orientation nationale de 1973 à 1975, il est désigné commissaire du peuple en 1975, commissaire urbain de Kinshasa en 1976 puis

de la politique après la Conférence nationale souveraine (CNS), en 1991-1992, et devient pasteur sous l'appellation de « Frère Jacob ». Il crée alors le journal « La voie de Dieu », dont il est l'éditeur. Mais fin 1997, il fait volte-face et se rallie au régime du président Laurent Désiré Kabila qui le nomme conseiller en communication et Mzee qui avait un faible pour la langue de Voltaire est tombé sous ses charmes. Désigné secrétaire permanent du directoire des Comités de pouvoir populaire (CPP), il siège au gouvernement, de septembre 2000 à avril 2001, en qualité de ministre de la Communication. Il quitte ses fonctions aux CPP à la dissolution de cette institution en mars 2003.

En application de l'Accord global et inclusif, il est désigné, en août 2003, 2e vice-président de la HAM, actuel CSAC pour le compte de la composante ex-gouvernement et a fini comme président intérimaire. Il a aussi été président de l'Association des anciens élèves des pères de Scheut (Adapes). Il est mort le 28 septembre 2010 à l'âge de 70 ans, il a dirigé le ministère de l'Information à cinq reprises et a été le plus jeune ministre du gouvernement en 1970.

De nouveau commissaire d'Etat à l'Information et Presse en 1988, il prend ses distances

Plaidoyer pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

1. Odysée et épopée de la rumba congolaise

Evoquer la musique congolaise, notamment la rumba, c'est faire appel, d'une part, à ses itinéraires et à ses odysées de siècle à siècle, de continent à continent ; c'est, d'autre part, faire référence à ses travaux épiques (« epos » en grec signifie « récit »), à ses constructions poétiques et imaginaires. De cette musique congolaise si variée, si complexe et si emblématique (musique traditionnelle, rythmes tradi-modernes et expérimentations contemporaines), la rumba congolaise en est sans doute le volet le plus médiatique et le plus représentatif. Pourquoi ? Parce que c'est la rumba qui est en même temps au cœur de la genèse et du génie de la musique congolaise. C'est que née dans les coques des bateaux négriers au 15e siècle sous la forme la plus rudimentaire de sonorités et de codes cryptés et clandestins de communication entre esclaves (sonorités vocales ou instrumentales avec des bâtons et autres instruments à portée de main), la musique s'est ensuite développée au contact des autres traditions dans les pays d'accueil, surtout dans les Amériques. Par



exemple à Cuba où l'on a dénombré une forte concentration d'esclaves arrachés d'Afrique centrale, les musicologues signalent que « rumba » proviendrait de « kumba », « danse de frottement de nombril », d'origine kongo. La rumba, produit des migrations diverses, s'est ainsi enrichie des musiques amérindiennes, espagnoles, et finalement occidentales et nord-américaines.

2. Rumba congolaise et showbusiness

Cette rumba nous est revenue lors de la colonisation, entre le 19e siècle et le 20e siècle, avec les immigrés ouest-africains (les « Coastmen »), mais surtout avec les commerçants grecs, israéliques et portugais. Ce sont ces derniers qui ont importé les premiers disques « vinyl » d'Europe

et des Amériques (chansonnettes françaises de Line Renaud, de Patrice et Mario ou de Tino Rossi ; charangas de Sonora Matancera, de Johnny Pacheco ou d'Ismaël Miranda ; jazz, swing, rock, soul ou boléro de Louis Armstrong ou de Harry Belafonte, etc.) Ces expériences ont rencontré sur place au Congo des traditions musicales charriées notamment par les riverains du fleuve Congo, principalement les rythmes « kebo » de la Cuvette centrale.

Les commerçants étrangers ont aussi ouvert des studios d'enregistrement pour jeunes talents congolais : OPIKA, LONINGISA, NGOMA, etc, avec les premières « vedettes » comme Paul Kamba, Antoine Moundanda, Antoine Wendo, Bukassa, D'Oliverra, Joseph

Kabasele, Rossignol Lando, Marcelle Ebibi, Lucie Eyenga, Franco Luambo, etc.

C'est à partir de cette époque d'après la 2e Guerre mondiale, entre 1940 et 1960, que la musique congolaise moderne est devenue un produit commercial, avec des musiciens généralement rémunérés. Dans le domaine de l'art, 1960 a été un double événement historique : non seulement le Congo accédait à l'indépendance, mais lors de la Table Ronde politique, Joseph Kabasele, alias Grand Kallé, a composé et joué pour les participants. La chanson « Indépendance cha cha » est restée si célèbre au Congo et en Afrique que beaucoup de citoyens l'avaient adoptée comme « hymne » patriotique et panafricain.

Or, ce qu'on ne dit pas assez c'est que non seulement la rumba congolaise a fait danser toute l'Afrique, mais elle a construit une image idyllique de Kinshasa, capitale des loisirs et du tourisme de plaisance. Ce qu'on ne dit pas souvent non plus, c'est que revenant de la Belgique, avec l'expérience acquise là-bas, Kabasele a remis en cause la Société des Auteurs Compositeurs Congolais (SACO), sous tutelle de la société belge,

Suite en page 21

Plaidoyer pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Suite de la page 20

la SABAM. D'ailleurs Kabasele fera partie, en 1969, des douze premiers souscripteurs et fondateurs de la Société nationale des éditeurs, compositeurs et auteurs (SONECA). Grand Kallé créera la première maison congolaise d'Éditions discographiques, « Surboum African-Jazz ». Grand Kallé restera un exemple de musicien et de patriote engagé, au point que, contraint comme tous les artistes de chanter la gloire du Parti-Etat et du guide Mobutu, il a préféré s'exiler en France, dans les années 70, et fonder là-bas « African-Team », avec le Cubain Gonzalo, le Brazzavillois Essous Jean-Serge, et le Kinois Kwamy Munsu.

3. Rumba : école du rythme « typique »

Kabasele et sa rumba universalisée sont une vraie école ; cette école se perpétue jusqu'aujourd'hui dans divers styles, mais avec une constance « typique » : style « soft », langoureux ; textes romancés, romantiques ; culte de la femme et de l'amour ; tout ce la cela avec des héritiers talentueux, internationalement appréciés tels Tabu Ley Rochereau, le « belgecaïn

» Tony Dee, Ndombe Opetun, Papa Wemba, Mbilia Bell, Bimi Ombale, Koffi Olomide, Karmapa, Fally Ipupa, y compris les compositeurs « religieux » (Carlito, Alain Moloto, Franck Mulaja, Marie Misamu) ; tout cela malgré les assauts du « ndombolo », c'est-à-dire de la musique mouvementée dernière génération, particulièrement explosive.

En fin de compte, la rumba est plus que la rumba. Elle n'est pas seulement musique et danse « soft » ; elle est et elle a une valeur ajoutée faite de féerie, de jubilation, de passion de vivre, de satire épicée (« mbwakela »), bref d'un pouvoir de « paraître », mais aussi d'existence, de résistance, et de résilience face aux incertitudes ambiantes.

4. Rumba congolaise : professionnalisation, économie et tourisme de la culture

Tous comptes faits, deux défis attendent la rumba et ses promoteurs : 1*) la professionnalisation des métiers de la musique pour ainsi échapper à l'informel aléatoire ; 2*) l'implication de la rumba dans l'économie de la culture, avec possibilité d'émergence des SPRL, des PME, des PMI ; avec possibilité de la sécurité

sociale sur base des droits d'auteur ; mais également avec la perspective de la création des industries créatives compétitives, grâce à des joint-ventures et des investissements des secteurs public-privé, de la part des nationaux et des non-nationaux...

Toute l'Afrique, et peut-être le monde, attendent cela de la RD.Congo, au point que bon nombre d'initiatives concoctées naguère par des experts congolais, dans les années "80-90", ont été récupérées ailleurs et amplifiées médiatiquement comme le MASA (Marché des arts et de spectacles africain) à Abidjan. Mais également comme les rythmes musicaux actuels du genre « coupé-décalé », évocation à peine lointaine des « sebene » kinois

Pour les Congolais, la musique, toutes tendances confondues, est leur seconde nature, et un patrimoine culturel immatériel exceptionnel. L'on comprend le combat de l'Institut National des Arts de Kinshasa (INA) de revaloriser au mieux cette musique en élaborant un système de notations et de partitions consacrées, pour qu'elles ne stagnent pas dans l'oralité volatile ; mais aussi d'inscrire la rumba, avec le concours d'autres

partenaires locaux et étrangers (Ministère de la Culture et des Arts, Délégation Wallonie-Bruxelles, Agence CMCT EALE, Plateforme EUNIC regroupant les centres culturels des pays de l'Union Européenne à Kinshasa, l'UNESCO, l'Agence OPTIMUM, la Télévision UNIVERS), sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité.

Il est temps que la RD.Congo retrouve sa place en Afrique comme plaque tournante des grands événements internationaux ; et la musique congolaise offre de multiples opportunités, notamment en termes de festivals thématiques (rumba « classique », percussions, concours de chorales, etc.)

C'est là une des voies originales d'instaurer un cycle d'événements touristiques au nom justement du tourisme culturel, et donc d'une économie de la culture vraiment rentable, parce que génératrice des revenus, mais aussi parce que porteuse d'une autre image du pays...

Pr Lye Yoka

- Directeur Général de l'INA

- Président de la

Commission de la

Promotion de la Rumba

comme Patrimoine culturel national et international

**Les artistes ne meurent jamais ils sont immortels
retrouvez les chaque jour sur notre site à 13h 30.**

www.e-journal.info

Une chanson, une histoire

Kenge okeyi ata elaka te de Franco : supplication d'un être aimé à revenir sur ses pas...

Cette chanson, composée par Franco, est une histoire vraie et vécue par l'auteur. Avant l'indépendance, les Congolais de Brazzaville venaient assister à des concerts livrés par les orchestres Kinois comme Ok Jazz, African Jazz, Rock-A Mambo, Conga succès, etc. La traversée du Pool Malebo était gratuite et il suffisait de payer le billet du bateau pour franchir le fleuve. Elle débutait à sept heures du matin pour finir entre vingt-deux heures et vingt-trois heures. Un groupe de trois Brazzavillois était venu assister au concert de l'OK Jazz livré au bar Vis-à-vis. Lors de la prestation de l'orchestre, toutes les copines de musiciens s'asseyaient

autour d'une même table. Un de Brazzavillois au nom de Miakassissa était venu demander à madame Marie Joséphine Kenge de monter sur la piste de



danser avec lui et c'était la maîtresse de Franco.

Après quelques hésitations, elle accepta

d'aller danser avec lui. Sur la piste, il commença à la draguer. Majos, c'était son surnom, lui répondit qu'elle était la copine de Franco. Le Brazzavillois lui promit

de l'amener avec lui et allait l'épouser car il avait un grand avenir devant lui. Ayant convaincu la dame,

ils étaient sortis et avaient pris un taxi en direction du beach Ngobila. Lors de la pause, Franco ne l'a plus retrouvée. Après s'être renseigné, il n'a reçu aucune réponse satisfaisante. Une fois dehors, un des taximen l'a informé qu'elle était montée à bord d'un taxi avec trois hommes. Majos avait traversé avec son nouvel amant pour Brazzaville. Pour la supplier de revenir, Franco lui avait dédiée cette chanson. Monsieur Miakassissa était devenu plus tard président de l'Assemblée nationale du Congo Brazzaville. Après leur séparation, Majos s'est remariée avec un professeur de médecine et ils vivent entre Brazzaville et Paris.

Herman Bangi Bayo

La chanson mot après mot...

Motema na nga
moke mosika po na
kokanisaka
Mon cœur est chagriné
à force de trop penser
à toi
Majos okeyi kolaka te
Majos, tu es partie sans
avertir
Likambo nde ya
kokamwa
C'est étonnant
Majos ata maloba ya

pamba mama
Majos, même un
message
Otindela nga na
mokanda
Envoie-moi même un
message par une lettre
Nayeba yokeyi epayi te
Que je sache que tu
n'es pas partie
Nga sala boni na
bolingo nde mopaya
Que faire, je suis

étranger en amour
Majos moke ya motema
yokololo ya mabanzo
Majos de mon cœur et
de mes rêves
Butu na moyi nakotuna
epayi yoke nayebi te
Je pense à toi nuit et
jour, j'ignore où tu es
partie
Majos moke yo kosaka
nga
Majos, tu m'avais

trompé
Soki nga nalongola
motema
Que je ne compte plus
sur toi
Soki olobeli nga
motindo wana
Si tu me le confirmes
Noki nga wa yo nako
miboma
Moi, ton amour, je vais
me suicider

Lengi-Lenga, fauché par la mort à 44 ans : 22 ans après...

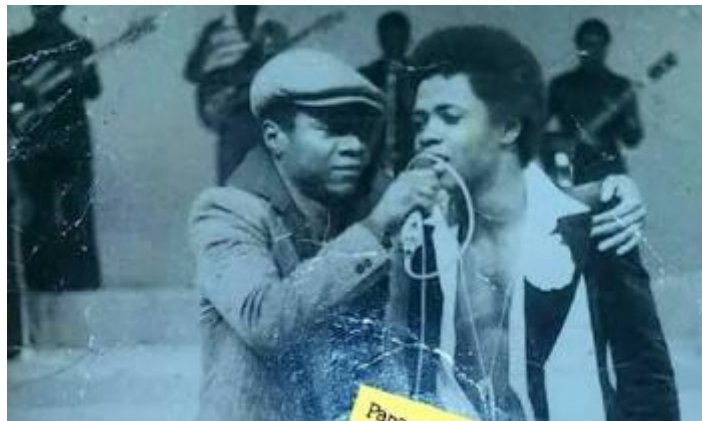
Si le Créateur ne l'avait pas rappelé, le 25 mai 1998 dans son royaume, Claude Nsumbu Makola devenu Lengi-Lenga alias Ya Lengos aurait eu 64 ans le 16 août dernier. Il est passé très tôt, de vie à trépas, alors que sonnaient ses 44 ans d'existence. Voilà 22 ans depuis qu'il a rejoint l'au-delà ! Nous sommes en pleine vogue de la danse "Sonzo ma", Zaïko Langa Langa est en train de bousculer l'ordre de préséance sur la scène musicale de cette année 1974. Il fallait détrôner "Ekonda saccadé" qui fait fureur sous la férule d'un certain Gaby Lita Bembo à la tête du Stukas Mombombo lequel écrase tout... Zaïko est à la recherche d'une présence plus charmante dans sa ligne d'attaque : le chant étant la vitrine d'un orchestre. Sur le coup, il faudrait suppléer la vacance causée par une dissidence ayant fait trembler ses fondements qui ont pris quelques



fissures. A la faveur du départ d'Evoloko et tous ceux qui étaient de son

valises en octobre 1974 et commence à forcer l'admiration en devenant

la guerre de leadership s'installe et deux camps se dessinent : d'un côté, celui de Bimi Ombale, Ilo Pablo, Beniko Popolipo auxquels se greffe Lengi-Lenga et de l'autre Jossart Nyoka, Bapius Mwaka, Meridjo, Enoch Zamuangana et Matima. La tension est irréversible ainsi donc Lengos et compagnie s'en iront créer Zaïko Familia Dei en 1988. Quelques succès et puis...



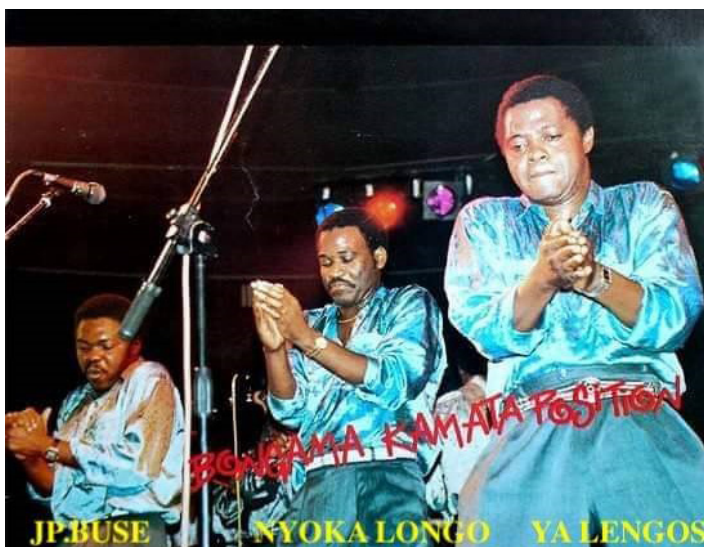
obéissance. Le groupe a sacrément besoin d'un nouveau souffle...

Lengi-Lenga dépose ses

par ricochet un auteur à tubes. Un vent de fraîcheur souffle sur la tessiture vocale de Zaïko. Aidé dans cette tâche avec l'incorporation de Redo Likinga, Ya Lengos colore ses melodies en leur donnant un relief bien particulier. On lui doit des succès tels que "Ma Coco", "Essesse", "Nadi", "Kalo", "Kamango", puis le plus célèbre "Muvaro" (1983). Le premier âge de Zaïko est bien là et Jossart Nyoka Longo et sa bande doivent tribut à cette arrivée faisant tant de bien à l'ensemble qui en tire un réel bénéfice. Comme c'est généralement le cas,

Il implose après pratiquement trois ans pendant que ceux demeurés fidèles à Jossart ont résisté aux fluctuations du temps et des événements. Après avoir tenté vainement de se remettre sur les rails et rappeler au bon souvenir de ceux qui l'ont adulé, Ya Lengos ne sera plus du tout vu sous l'angle de ce séducteur sur scène aux pas de danse accrocheurs. Et c'est totalement dans l'oubli absolu qu'il quitte le monde sur la pointe des pieds le 25 mai 1998 laissant derrière lui trois filles et quatre garçons...

Bona MASANU



Mutinerie au Mali

Le chef de l'État et le Premier ministre aux mains de l'armée

Des militaires maliens ont pris le contrôle d'une garnison proche de Bamako, mardi, et ont arrêté le président et le Premier ministre du pays.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à la "libération immédiate et sans conditions" du président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, mardi 18 août. Plus tôt dans la journée, le président et son Premier ministre, Boubou Cissé, ont été arrêtés par des militaires maliens, au domicile du premier, tandis que des soldats ont pris le contrôle de la garnison de Kati, proche de Bamako. Antonio Guterres a également apporté son "plein appui" à l'Union africaine et à la



Les militaires fortement applaudis par la population, place de l'indépendance

Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour parvenir à "une solution négociée" et "pacifique". Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira mercredi en urgence au sujet de la crise au Mali.

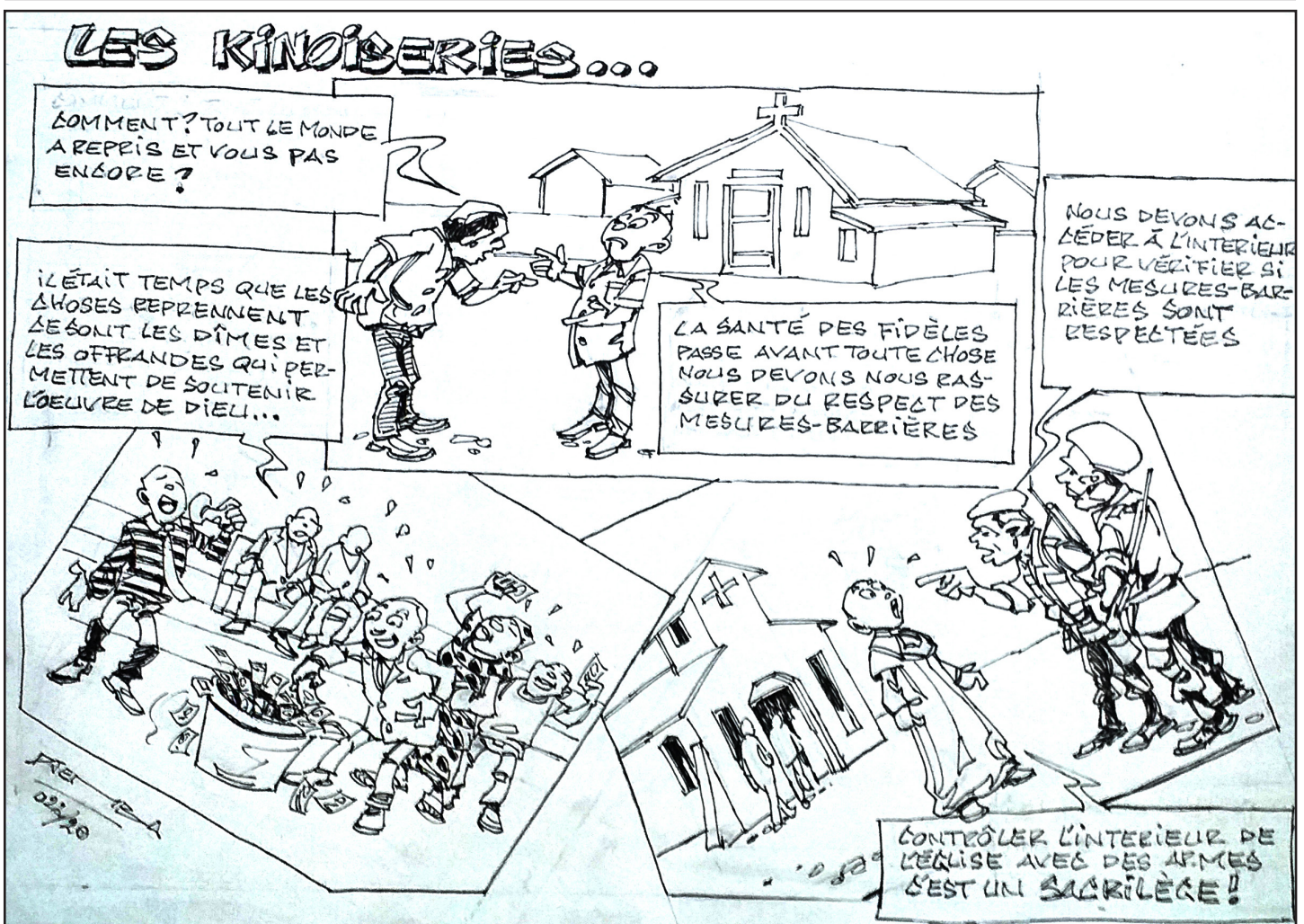
Le gouvernement malien appelle au dialogue. Avant

son arrestation, le Premier ministre malien a demandé dans un communiqué aux militaires de "faire taire les armes", se disant prêt à engager avec eux un "dialogue fraternel afin de lever tous les malentendus".

La Cédéao se dit préoccupée. La Cédéao, médiatrice au Mali, a dit

dans un communiqué suivre "avec une grande préoccupation" la situation. L'organisation régionale appelle "les militaires à regagner sans délai leurs casernes" et "rappelle sa ferme opposition à tout changement politique anticonstitutionnel", invitant les "militaires à demeurer dans une posture républicaine".

La France "condamne avec la plus grande fermeté" la "mutinerie", a réagi mardi le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, en appelant les militaires à "regagner sans délai leurs casernes". Emmanuel Macron s'est par ailleurs entretenu avec les chefs d'État de la région, et soutient la médiation de la Cédéao.



Pseudo révélation contre Moïse Katumbi : de simples balivernes !

D'après Yasser Abdel Raouf, l'arbitre égyptien suspendu pendant 8 mois des compétitions internationales africaines en 2011, c'est Moïse Katumbi, président du TP Mazembe qui serait responsable de sa suspension. Pour cause, il aurait refusé l'offre de 10.000\$ que ce dernier aurait tendu à chaque officiel, pour faire gagner le TP Mazembe lors du match retour de 16e de final de la Ligue africaine des champions entre Mazembe et S.C Simba de la Tanzanie, match que le club Lushoi avait gagné à Dar-es-salam à l'aller par 2 contre 1. C'est sur la chaîne Al Nahar et rapporté par Africain Football HQ, que cet égyptien s'en est pris au

meilleur dirigeant africain de club de football. Des faits qui selon ses propos, mis d'ailleurs au conditionnel, se seraient déroulés en 2011. Selon cet officiel, Moïse Katumbi a fait une offre qui s'évaluerait en milliers de dollars américains. Interrogé à ce sujet par le média en ligne, un proche du TP Mazembe, Hans Birali, fustige l'attitude de l'arbitre égyptien et l'accuse sans vergogne de racisme et de jalousie. Non sans raison d'après lui, car dit-il : "Franchement, la RDC n'a pas d'amis dans ce continent. Ça fait 9 ans depuis que cet arbitre est passé à Lubumbashi pour officier ce fameux match et il eut fallu que Moïse Katumbi soit désigné

meilleur dirigeant africain de club en 2019, pour que ce maillot noir se révéla ! Non monsieur l'arbitre, après ce match de Mazembe contre Simba, toi et tes collègues



avaient produit un rapport ! Aviez-vous mentionné cet incident, si incident y avait-il ? En Afrique sub-saharienne, aucun pays n'est épargné des actes de racisme de la part de Maghrébins que vous êtes. D'ailleurs, les joueurs à travers le continent

peuvent en témoigner. Le problème est ailleurs, pour la cérémonie des Awards du football africain qui se déroulait au Caire chez eux, ils ont juste jugé insultant de voir Moïse Katumbi être de la sorte honoré".

Sinon, avec tous les titres que compte le TP Mazembe, d'autres reçus avant l'avènement de Katumbi, que dira-t-on des étoiles acquises par Al-Alhy avec une domination pendant presque 10 ans à l'échiquier continental ? Cette pseudo révélation n'en est pas une, que les adversaires du TP Mazembe, pour ne pas citer Moïse Katumbi cherchent autre chose, estime Hans Birali.

Lu pour vous par Bona MASANU

Ligue des champions: Paris file pour la première fois en finale en dominant facilement Leipzig (3-0)

Le club parisien a dominé facilement le RB Leipzig hier soir par trois buts à rien. Marquinhos, Di Maria et Bernat ont été les buteurs. Dimanche, ils disputeront leur première finale de Ligue des champions. Difficile de savoir comment Thomas Tuchel avait imaginé ce match, quelques heures, quelques minutes avant que l'arbitre ne siffle le coup d'envoi. Songeait-il à voir son équipe livrer un match de haute volée, ou bien n'imaginait-il que la qualification ?

Remonté par Barcelone en 2017, mystifié l'an passé face à Manchester United, Paris n'a, cette fois, pas tremblé face à l'enjeu. Pour sa première demi-finale depuis 25 ans, il n'y a pas eu l'ombre d'un doute. Pourtant, le scénario commençait quelque peu comme celui du quart de finale, avec un Neymar idéalement servi, mais ratant son premier face-à-face, avec un ballon venant mourir sur le poteau avant de sortir (6'). Une minute plus tard, sur un mauvais renvoi de la défense



adverse, le Brésilien donne à Mbappé qui fait trembler les filets, mais son but est refusé à la suite d'une main de Neymar (7'). Les joueurs de Leipzig sont étouffés, mais ils mettent à l'ouvrage Rico, remplaçant d'un Navas blessé. Sabitzer décoche une frappe que l'Espagnol capte (9'). Une timide tentative qui ne refroidit pas les Parisiens. Et s'il avait fallu attendre la fin du temps réglementaire il y a une semaine contre Bergame, cette fois, l'ouverture est trouvée bien plus rapidement. Et comme en quarts, c'est Marquinhos qui montre la voie, plaçant sa tête hors de portée de Gulacsi, sur un délice de coup franc de Di Maria (1-0, 13'). Un but qui sonne comme un déclic pour Paris,

qui contrôle la partie, même si Pulsen a eu une balle d'égalisation (25'). Encore une fois dans un grand soir, Neymar trouvait encore le poteau, cette fois sur coup franc excentré côté droit (35'). Et quand ce n'est pas le PSG qui trouve la faille, c'est le portier adverse qui commet une bourde. Sur un dégagement anodin, Gulacsi relance sur Paredes, qui a bien suivi. L'Argentin centre, Neymar, d'une talonnade, dévie, et Di Maria conclut (2-0, 42'). La première période idéale, même si Neymar aurait pu alourdir encore un peu plus le score juste avant la pause, sa frappe rasant une nouvelle fois le montant (44'). Absent des débats dans le premier acte, Leipzig tente de réagir à la reprise.

Bien dans les duels, les intentions sont meilleures. Mais elles sont douçonnées par une nouvelle erreur. Pressé par Herrera, Upamecano tombe côté gauche. Di Maria hérite du ballon, et délivre une passe pour Bernat, qui bat de la tête un Gulacsi encore une fois pas exempt de tout reproche (3-0, 56').

Cette fois, le RBL est KO, pas loin d'abdiquer. Mais les hommes de Julian Nagelsmann, dominés hier soir, ne lâchent pas. Mais rien n'y fait. La défense parisienne tient bon, comme si rien ne pouvait lui arriver. Solide de bout en bout, Paris tient la première finale de son histoire en Ligue des champions. Un rendez-vous espéré, attendu depuis plusieurs saisons. Il reste encore une marche aux joueurs de Thomas Tuchel. Peu importe comment il imaginait ce match. Hier soir, son objectif a été atteint. Le PSG connaîtra son adversaire du dimanche à l'issue de la confrontation Lyon-Bayern de ce soir...

B.M.



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"